

Relance du **Concours de logo**

Communiqué de presse

Jubilé d'argent de la République de Maurice  Jubilé d'or de l'indépendance de Maurice

Cette année, la République de Maurice célébrera le Jubilé d'argent de la République qui culminera au Jubilé d'or de l'Indépendance en 2018.

Les propositions soumises pour le concours de logo lancé le 20 janvier 2017 n'ont pas été retenues, et de ce fait le Ministère des Arts et de la Culture relance la compétition et invite ceux souhaitant y participer à soumettre leurs propositions. Le thème central est **La Main dans La Main**.

Le logo sélectionné sera utilisé jusqu'à la célébration du Jubilé d'or de l'Indépendance en 2018.

Un prix de **Rs 100,000** sera attribué au gagnant.

Les détails et les conditions de participation sont disponibles sur le site web du ministère : <http://culture.govmu.org> et peuvent également être recueillis à l'adresse mentionnée ci-dessous.

La date limite pour la soumission des propositions est le **mercredi 8 février 2017 à midi**, au ministère des Arts et de la Culture.

A noter que ceux qui ont déjà participé peuvent également soumettre de nouvelles propositions.

Pour plus de renseignement sur le thème, ceux intéressés à participer au concours sont conviés à une réunion prévue le *mardi 31 janvier 2017 à 14h00* au Ministère des Infrastructures Publiques et du Transport Routier, 12^e étage, Immeuble Air Mauritius, Port Louis.

Ministère des Arts et de la Culture

7e étage,

Immeuble R. Seeneevassen

Rue Maillard

Port Louis

rramnauth@govmu.org

27 janvier 2017